



Le 27 décembre 2018

Monsieur Thomas REYNAUD
Directeur général
Groupe Iliad
16 rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

N/REF : MT/VR

LRAR

1873

Monsieur le directeur général,

Comme vous le savez, en plus des contentieux en cours, la mobilisation des noiséens contre le projet d'implantation d'une antenne relais de plus de 30 mètres à proximité du rond-point des Chênes ne fléchit pas depuis près de deux ans. Préoccupé par ce contexte, le Sous-Préfet des Yvelines avait eu l'initiative d'un rendez-vous de médiation avec vos responsables du déploiement territorial, en juin 2018, au cours duquel j'avais formulé une proposition d'implantation alternative.

Le site proposé (parking du golf de Noisy) est celui que FREE avait initialement pressenti car il offre les caractéristiques techniques adaptées à vos enjeux de couverture du territoire, comme l'ont confirmé les études d'ingénierie radio du cabinet ATDI. C'est également un site qui garantit une très bonne acceptabilité par la population, puisqu'une antenne s'y trouve déjà.

Les craintes exprimées lors de la réunion en Préfecture, tenant à des interprétations différentes des règles d'urbanisme applicables à cette zone, seront bientôt privées de fondement par l'adoption, au conseil municipal du 8 avril 2019, de la modification du PLU et d'une formulation sans ambiguïté.

Afin d'anticiper et d'accélérer la mise en place de cette antenne, l'instruction de l'autorisation d'urbanisme pourrait être effectuée en temps masqué pour être délivrée au lendemain de l'adoption de la modification du PLU.


J'ajoute que Monsieur Pilon, Architecte des bâtiments de France, m'a assuré de sa très grande bienveillance à l'égard d'un projet qui prendrait place sur cette parcelle.


Enfin, le travail mené à l'échelle de l'agglomération de Versailles Grand Parc, avec l'achèvement de la Charte intercommunale de la téléphonie mobile, et à l'échelle de la commune, avec la création du Comité consultatif sur les antennes relais, permettra d'accompagner les prochaines étapes de votre déploiement sur Noisy-le-Roi, dans le respect de la nécessaire concertation citoyenne et des obligations légales de couverture du territoire.

Je suis en effet très attentif à permettre à mes concitoyens et aux services de ma Commune un accès connecté le plus performant possible et le déploiement actuel du réseau de fibre privé de Versailles Grand Parc sur Noisy-le-Roi en est un bon exemple.

J'appelle donc de mes vœux l'adoption de cette implantation d'antenne sur le site du parking du golf car toutes les conditions me semblent désormais réunies en faveur de cette solution alternative.

Me tenant à la disposition de vos collaborateurs pour reprendre nos échanges sur cette base, je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur général, l'expression de mes respectueuses salutations.

Marc TOURELLE

Maire de Noisy-le-Roi



Copies :

Monsieur Gérard LARCHER, Président du Sénat, sénateur des Yvelines

Mme Béatrice PIRON, députée des Yvelines

Mme Marta de CIDRAC, sénatrice des Yvelines

Mme Sophie PRIMAS, sénatrice de Yvelines

Monsieur Vincent ROBERTI, sous-préfet, secrétaire général de la Préfecture des Yvelines